



CP-2015-2016 : 1^{er} décembre 2015
Date d'adoption : 2 février 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2015, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Caroline Morin	Représentante	Saint-Philippe, Notre-Dame (Mont-Carmel) et J.-C.-Chapais
Chantal Landry	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Rachel Guffroy	Représentante	des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle), de La Pruchière, et de l'Amitié
Magali Émond, présidente	Représentante et représentante	Polyvalente La Pocatière de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Louise Gauthier, secrétaire-trésorière	Représentante et substitut	Sacré-Cœur Polyvalente La Pocatière
Marie-Claude Boucher	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis de Saint-Joseph
Christine Malenfant	Représentante	Moisson-d'Arts et La Chanterelle
Pascale Dubé	Représentante	Vents-et-Marées (Cacouna), Desbiens et Saint-Modeste
Marie-Andrée Audet	Représentante	internationale Saint-François-Xavier
Marie-Ève Côté	Représentante	Lanouette
Marie-Lyne Cayouette, vice-présidente	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Stéphanie Beaulieu	Substitut	CCSEHDAA
Éric Choinière	Responsable du comité de parents	

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : - Secondaire Chanoine-Beaudet.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 30)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2015

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2015-12-919

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 1 décembre 2015
 - 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 novembre 2015
 - 1.4 Suivi au procès-verbal
2. DOSSIERS DE CONSULTATION
 - 2.1 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2016-2017
 - 2.2 Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2016-2017
3. DOSSIERS DE DÉCISION
 - 3.1 Règles de participation au Programme de bourse « *Une école dynamique des parents engagés* » 2015-2016
4. DOSSIERS D'INFORMATION
 - 4.1 Position de la FCPQ sur la Gouvernance des CS
 - 4.2 Retour sur la formation du 21 novembre à RDL
 - 4.3 Les « bons coups de nos écoles » - remise des formulaires
 - 4.4 Programme de bourse : « *Une école dynamique, des parents engagés* » - remise des formulaires
5. DOSSIERS DIVERS
 - 5.1 Mot de la présidente et correspondance
 - Réponse du ministre Blais
 - FCPQ : « Des projets prodigieux »
 - 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire Parent
 - c) Délégué FCPQ
 - e) EHDAA
 - f) Comité consultatif du transport
 - g) Agent de communications
6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 2 février 2016, à 19 h 30, à la salle de conférence du centre de services de Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

CP-2015-12-920

IL EST PROPOSÉ par Louise Gauthier et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 3 novembre 2015 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

La présidente fait les suivis au procès-verbal.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2016-2017

CP-2015-12-921

CONSIDÉRANT la présentation faite le 3 novembre 2015;

CONSIDÉRANT l'absence de modification par rapport aux services éducatifs offerts en 2015-2016;

IL EST PROPOSÉ par Caroline Morin et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2016-2017 présenté.

SUIVI : Envoyer la résolution à la direction du Service de l'enseignement aux jeunes.

2.2 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION 2016-2017

CP-2015-12-922

CONSIDÉRANT la présentation faite le 3 novembre 2015 et les informations complémentaires données le 1^{er} décembre 2015;

CONSIDÉRANT la modification proposée à l'article 5.6, laquelle modification détermine que l'École secondaire de Rivière-du-Loup serait l'école secondaire du milieu pour les élèves des municipalités de Saint-Épiphanie et de Saint-François-Xavier-de-Viger;

CONSIDÉRANT QUE les élèves de ces deux municipalités fréquentent tout au long de leur parcours primaire, une école de petite taille (entre 26 et 44 élèves pour l'École Notre-Dame-du-Sourire de Saint-Épiphanie et entre 29 et 47 élèves pour l'École Riou de Saint-François-Xavier-de-Viger – statistiques des 5 dernières années);

CONSIDÉRANT QUE ces élèves ont actuellement la possibilité de fréquenter l'École des Vieux-Moulins de Saint-Hubert, une école de taille moyenne (entre 124 et 131 élèves – statistiques des 5 dernières années) pour débiter leur parcours secondaire avant de fréquenter l'École secondaire de Rivière-du-Loup, une école de grande taille (entre 1 182 et 1 251 élèves – statistiques des 5 dernières années);

CONSIDÉRANT QUE pour ces élèves et leurs parents, la possibilité de fréquenter une école de taille moyenne peut constituer une transition intéressante et rassurante avant de devoir fréquenter une école de grande taille;

CONSIDÉRANT QUE même si peu d'élèves de ces deux municipalités exercent le choix de fréquenter une école de taille moyenne dès son entrée au secondaire (entre 0 et 7 élèves – statistique des 5 dernières années), cette possibilité de choisir un milieu éducatif de taille moyenne constitue un choix pour une moyenne de 23 élèves annuellement (statistique des 5 dernières années);

CONSIDÉRANT QUE les coûts estimés afin de maintenir cette possibilité de choisir un milieu éducatif qui correspond mieux à leurs besoins pour ces quelque 23 élèves annuellement se situent entre 0 \$ et ± 7 500 \$, soit les coûts du transport scolaire excédentaire;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Boucher et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2016-2017, sauf quant à la modification proposée à l'article 5.6 dudit document.

QUE le comité de parents propose le statu quo quant au contenu dudit article 5.6.

SUIVI : Envoyer la résolution à la directrice du Service de l'enseignement aux jeunes.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 RÈGLES DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS » 2015-2016

CP-2015-12-923

Il y a échanges sur les amendements à apporter aux règles de participation au Programme de bourse « Une école dynamique, des parents engagés » 2015-2016. Après échanges, il est proposé par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le paragraphe *Restrictions* se lise comme suit : « Les projets gagnants une année ne pourront être représentés lors d'une année subséquente. Une école ne pourra remporter plus qu'un prix par année. ».

On rappelle l'échéancier pour la présentation de projets.

SUIVI : Transmettre le programme et le formulaire de participation aux directions d'école.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 POSITION DE LA FCPQ SUR LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

La présidente dépose un article paru dans le journal « La Presse », le 17 novembre dernier, intitulé « Inutile de brasser les structures ». Cet article exprime la position de la Fédération des comités de parents du Québec sur le projet de loi annoncé par le ministre Blais.

La Fédération des comités de parents du Québec a déjà annoncé que, suite au dépôt de ce projet de loi, les comités de parents de chaque commission scolaire seront consultés pour alimenter la réflexion des parents du Québec.

4.2 RETOUR SUR LA FORMATION DU 21 NOVEMBRE À RIVIÈRE-DU-LOUP

La présidente souligne le succès de la journée de formation tenue le 21 novembre dernier à Rivière-du-Loup intitulée « *Voici enfin le code!* ». Plus de 50 participants se sont présentés et les commentaires ont été extrêmement positifs pour tous.

Un succès sur toute la ligne!

4.3 LES « BONS COUPS DE NOS ÉCOLES » – REMISE DES FORMULAIRES

La présidente informe que le formulaire « Les bons coups de nos écoles » mis à jour sera déposé sur le site web du comité de parents. Des copies papier sont disponibles.

SUIVI : Transmettre le formulaire de partage aux directions d'école.

4.4 PROGRAMME DE BOURSE : « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS » – REMISE DES FORMULAIRES

La présidente informe que le formulaire de participation au Programme de bourse « Une école dynamique, des parents engagés » mis à jour sera déposé sur le site web du comité de parents. Des copies papier sont disponibles.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

- **Réponse du ministre Blais :**

La présidente dépose une lettre du cabinet du ministre Blais, datée du 9 novembre 2015, en réponse à la résolution du comité de parents, en date d'octobre 2015, demandant la cessation des compressions budgétaires en éducation.

- **FCPQ : « Des projets prodigieux » :**

La présidente dépose une invitation de la Fédération des comités de parents du Québec à participer au concours « Des projets prodigieux » visant la production d'œuvres d'art, par les élèves, œuvres qui seront offertes aux conférenciers lors du prochain congrès de la Fédération des comités de parents du Québec, qui se tiendra les 3 et 4 juin 2016.

SUIVI : Transmettre l'invitation aux directions d'école.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

a) Trésorière

La trésorière, M^{me} Louise Gauthier, informe que le solde du budget 2015-2016 du comité de parents s'élève, en date des présentes, à plus ou moins 4 966,00 \$.

Une somme de plus ou moins 3 000,00 \$ a été dédiée à la formation qui s'est tenue le 21 novembre 2015.

b) Commissaire-parent

M^{me} Magalie Emond informe des principaux sujets traités à la dernière séance du conseil des commissaires tenue le 10 novembre 2015 :

- Assermentation des commissaires parents pour 2015-2016;
- Affectation de nouvelles directions et directions adjointes aux écoles Moisson-d'Arts et La Chanterelle;
- Protocole d'entente avec la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska pour la localisation d'une bibliothèque municipale à l'école;
- Protocole d'entente avec la municipalité de Saint-Épiphanie pour l'accès aux infrastructures municipales et scolaires.

c) Délégué FCPQ

M^{me} Chantal Landry informe ne pas avoir pu assister à la dernière rencontre, mais que le comité de parents sera consulté sur le projet de loi sur la gouvernance des commissions scolaires lorsqu'il sera déposé.

d) EHDA

M^{me} Stéphanie Beaulieu informe des principaux sujets traités à la dernière rencontre du CCSEHDA tenue le 25 novembre 2015 :

- Présentation de la réorganisation des services régionaux en santé (CISSS du Bas-Saint-Laurent);
- Révision de la politique relative à l'organisation des services aux EHDA;
- Révision du processus de traitement des plaintes de la commission scolaire.

e) Comité consultatif du transport

M^{me} Marie-Lyne Cayouette informe que la prochaine rencontre se tiendra le 9 décembre 2015.

M^{me} Marie-Andrée Audet souligne une problématique de circulation aux abords de l'école Internationale Saint-François-Xavier de Rivière-du-Loup et les inquiétudes des parents pour la sécurité des élèves.

SUIVI : Cette situation sera communiquée au Service du transport scolaire qui en assurera le suivi.

f) Agent de communications

M^{me} Magali Émond informe que le site Internet est mis à jour régulièrement.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2015-12-924

IL EST PROPOSÉ par Louise Gauthier et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 21 h 50.

Prochaine rencontre : Le mardi 2 février 2016, à 19 h 30, à la salle de conférence du centre de services de Saint-Pascal.

Éric Choinière, secrétaire par intérim

Magali Émond, présidente